Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260622-1906202603-DE

19-06-2026-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 19 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	15	15

Date de la Convocation
08 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et dix-neuf-juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Excusé : Fabrice BOURLIER (procuration à Caroline JORAND), Virginie LE ROLLAND (procuration à Karine THOMAS)

Secrétaire de séance : Marie Angélique LE JEUNE

OBJET : FONGIBILITE DES CRÉDITS M57-2026

La nomenclature comptable et budgétaire M57 permet une fongibilité des crédits à hauteur de 7.5 % des crédits de fonctionnement ou d'investissement par le maire, à condition que le conseil municipal le lui autorise chaque année. Il est donc proposé au conseil municipal d'ouvrir la possibilité à Madame la Maire de recourir à la fongibilité des crédits dans le cadre de la M57 pour l'année 2026.

Vu la nomenclature comptable et budgétaire M57,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE la maire ou son représentant à recourir à la fongibilité des crédits sur simple décision, à hauteur de 7.5 % du budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2026.

Madame la maire précise que ces transferts de crédits feront l'objet d'une information au conseil municipal suivant la décision.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Marie Angélique LE JEUNE

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMÉRIN 22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 22 juin 2026.
Affiché le 22 juin 2026